



Bulletin de liaison Vol. 5 No.2 août 2008

Mot du président



Bonjour à tous, sous cet été très pluvieux, permettez-moi de vous transmettre un mot du président un peu différent.

En juillet dernier, je pêchais la truite dans la rivière Cami sur la Zec Bréboeuf quand j'aperçu à mes pieds sur la même roche que moi, une magnifique grenouille Léopard. La grenouille m'a regardé pendant une quinzaine de minutes le temps que j'arpente le remous avec mes lancés acrobatiques à la recherche de truites. À bien y penser, c'est sans doute les mouches de ma canne qui attiraient plus son attention. J'ai regretté de ne pas avoir ma caméra.



Grenouille Léopard.
Source : Daniel Desgagné, Biodome de Montréal 2007.

J'ai quitté l'endroit en la laissant bien tranquille à sa place. Elle m'a quand même rappelé de bons souvenirs ; toutes ces nuits passées en forêt à m'endormir au son du concert des grenouilles. Concert qu'on entend de moins en moins.

L'année 2008 a été désignée par la communauté scientifique

internationale comme étant « l'Année de la grenouille ». Au Québec on compte 11 espèces de grenouilles dont certaines sont en situation précaire. On assiste sur notre planète à l'extinction de plusieurs espèces des 2000 à 6000 espèces de batraciens connues. C'est la plus grosse crise d'extinction depuis l'époque des dinosaures», estime Jeffrey Bonner, président d'**Amphibian Ark** (Arche des amphibiens), une association dont l'objectif est de collecter 500 grenouilles d'au moins 500 espèces différentes, soit environ 25 000 grenouilles, pour des programmes d'élevage.

Quand on regarde autour de nous dans notre milieu de vie quotidien, il est facile de voir comment on traite les milieux humides ; on s'empresse souvent de remplir les marais de terre ou de les assécher, de remplir les coulées, les ruisseaux au détriment du développement urbanisé de nos arrondissements. Souvent, certains de ces ruisseaux auraient été des sites enchanteurs si on les avait laissé circuler librement parmi nos constructions. Bordés d'arbres fruitiers aux fleurs odoriférantes, ces ruisseaux auraient attiré les oiseaux de toutes sortes afin d'égayer nos jours de pluie !

C'est Albert Einstein qui disait que le jour où les abeilles auront disparu, la vie de l'homme s'éteindrait



Il pleut il mouille
c'est la fête à la grenouille !

Également...je ne sais pas ce qu'il aurait dit des grenouilles ! La rencontre avec cette jolie grenouille m'a au moins inspiré ce mot du président, et, si j'ai réussi à piquer votre curiosité pour vous rendre plus sensible à leur cause, elle aura eu un bel impact. Peut-être aurais-je dû l'embrasser afin de faire apparaître une jolie princesse !

Bonne fin d'été !

Daniel Desgagné, président

PS : Pour ceux qui se demandent si j'ai capturé de la truite, sachez que je fais toujours de belles pêches en rivière et que je passe des moments inoubliables en nature avec mes enfants !

Dans ce numéro :

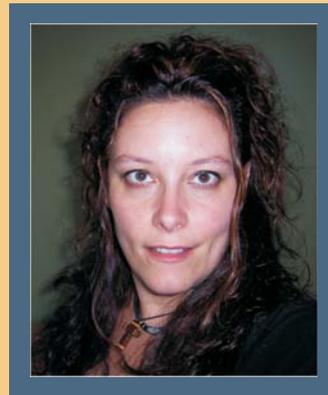
Mot du président	1
Mot de la directrice générale	2
À la source en bref...	2
Un peu d'histoire	4
Dossier "La protection de nos plans d'eau"	7
Saviez-vous ...	10

La saison estivale tire à sa fin et les activités du COBRAM se sont poursuivies à un rythme soutenu : rencontre avec les partenaires, élaboration de nouveaux projets de recherche, visites de terrain, signatures d'ententes mettant en jeu le Comité. Parmi toutes ces activités dont vous trouverez traces dans ce numéro de notre **Bulletin de liaison...À la Source...**, certaines méritent d'être soulignées, soit qu'elles aient constitué des événements, soit qu'elles témoignent éloquemment de nos orientations actuelles.

L'été 2008 fut fertile en projets. Soulignons le Plan d'intervention régional sur les algues bleu-vert (cyanobactéries) qui verra le jour bientôt, le suivi de la rivière à Mars en zone urbanisée, le projet de plantation d'arbres de long de la rivière à Mars ainsi qu'un suivi de la problématique des cyanobactéries dans certaines municipalités. Les journées de plantation nous

ont permis de prendre contact avec plusieurs riverains, de leur transmettre de l'information sur l'état de santé de leurs lacs et de les sensibiliser à la problématique des cyanobactéries. Par cette démarche, le Comité de bassin veut donner aux intervenants locaux (municipalités et MRC) et aux propriétaires riverains les moyens de renverser la situation et de ralentir le vieillissement prématuré de certains lacs et de contrer la problématique des algues bleu-vert. Beaucoup d'efforts ont été investis afin de réaliser cette vaste campagne et d'ailleurs, d'autres actions suivront bientôt. La suite des événements s'annonce également chargée en projets.

Entre autres, le projet de restauration des tributaires de la rivière à Mars en milieu urbain permettra de mettre en oeuvre les premières étapes d'un projet collectif qui contribuera à améliorer la qualité de l'eau et des écosystèmes du bassin versant.



De plus, il est à noter, à titre de dossier prioritaire que le Plan directeur de l'eau devrait voir le jour d'ici 2009.

Bref, de grands défis collectifs à relever ! Tous ces projets vous seront exposés dans le présent bulletin.

Bonne lecture et bon retour au travail !

Karine Jean, dg
B. Sc géographie et aménagement

Restauration des tributaires de la rivière à Mars en milieu urbanisé (Fond Naya)

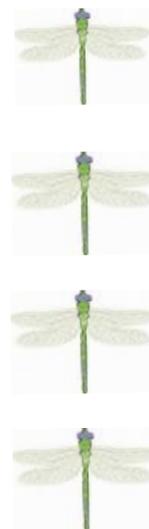


La rivière à Mars est la seule rivière à saumons et à truites de mer de la région du Saguenay-Lac Saint-Jean où il est possible de pêcher en milieu urbain. En effet, les dix (10) premiers kilomètres de ce plan d'eau, où se retrouve la majorité des habitats fauniques pour ces deux (2) espèces particulières, s'intercalent à la trame urbaine de l'arrondissement de La Baie. C'est la partie de la rivière la plus fréquentée par les pêcheurs sportifs pour la pêche au saumon. D'ici quelques années, le MRN-Faune devrait donner son aval pour la pêche à la truite de mer dans le réseau des étangs parallèle à la rivière. L'accessibilité de ce plan d'eau par la population de tous âges constitue un atout de premier plan dans la mise en valeur de ce produit d'appel. La présence de bassins démographiques en périphérie de la région est

également un autre élément positif à la fidélisation d'une clientèle de pêcheurs à la base de la viabilité socio-économique de l'entreprise gestionnaire et qui contribue à la rétention de nos jeunes diplômés en région. Sans faire un retour sur l'historique de cette rivière depuis les inondations de 1996, soulignons toutefois à ce stade-ci, que plusieurs interventions majeures depuis ces crues exceptionnelles ont permis de réhabiliter une grande partie de ses habitats fauniques. La mise en valeur de la truite de mer est porteuse d'espoir pour les prochaines années et un suivi rigoureux des composantes biophysiques de l'écosystème de la rivière et de ses tributaires s'impose pour assurer la pérennité des

À la source en bref...

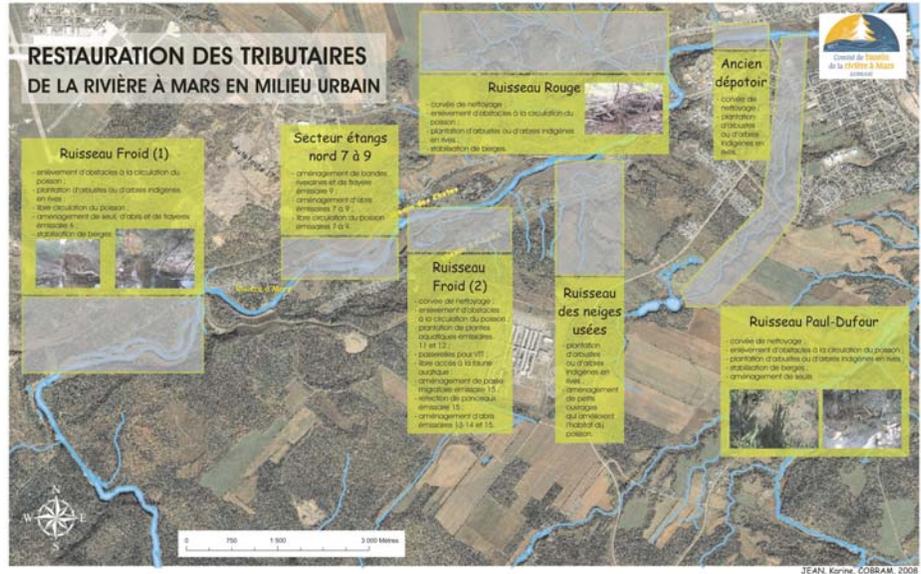
ressources disponibles. La qualité de l'eau d'un bassin hydrographique est en relation directe avec la diversité et la vitalité des ressources fauniques qu'il supporte. Au niveau de la rivière à Mars, plusieurs études ou projets «terrain» ont permis d'avoir un diagnostic à jour de l'état de santé du plan d'eau. Pensons ici, au Plan directeur de l'eau (PDE) en cours de réalisation par le COBRAM, au bilan-diagnostic déposé il y a quelques années par le MRN-Faune et aux rapports techniques de la firme Alliance Environnement portant sur la mise en place d'aménagements pour la bonification des habitats fauniques dans le segment urbanisé de la rivière.



Suite...

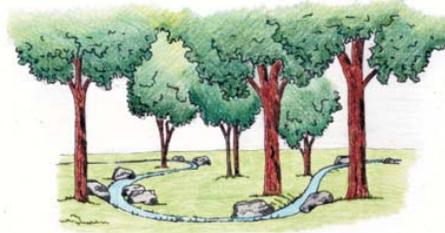
Toutes ces interventions et expertises réfèrent généralement au cours d'eau principal de la rivière à Mars et laissent quelque peu en retrait les petits tributaires qui constituent des «joueurs» de premier plan dans le portait global de sa qualité de l'eau et de ses habitats fauniques.

Ainsi, il existe des tributaires de la rivière à Mars situés à l'intérieur de la trame urbaine municipale qui présentent des problématiques particulières et qui peuvent causer des incidences directes sur la qualité de l'eau et des habitats fauniques. Citons à cet effet le Ruisseau Rouge qui servirait d'exutoire à la pollution diffuse générée par les activités agricoles du secteur, le rejet directement dans la rivière à Mars, via un petit ruisseau sans nom, de l'eau non traitée en provenance du site de dépôt de neiges usées de l'arrondissement et l'écoulement d'une certaine quantité d'eau de «couleur douteuse» en provenance de l'effluent de l'usine de traitement des eaux municipale. Tous ces éléments contribuent à la dégradation de la qualité de l'eau essentielle à la régénération des espèces de poissons présentes dans ce milieu et à leurs habitats fauniques. Il existe également d'autres tributaires (exemple, ruisseau Paul-Dufour) qui, sans avoir des impacts aussi importants en regard d'apports nuisibles à la qualité de l'eau de la rivière à Mars, méritent certaines interventions, comme des activités de nettoyage et de revégétalisation. Tout le secteur également de l'ancien dépotoir municipal, contigu au plan d'eau, commande un nettoyage en bordure des rives et de la plantation en pied de berges pour améliorer le niveau



de rétention de l'eau en provenance de l'amont qui présente une physionomie à forte pente. Beaucoup d'efforts et de capitaux ont été injectés dans la réhabilitation et la mise en valeur de la rivière à

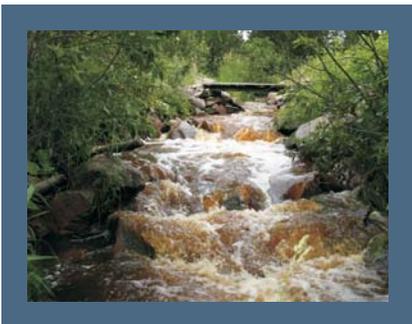
Un montant de 20 000\$ a été alloué afin de réaliser les travaux pour l'année 2008-2009.



Les prochaines années seront cruciales pour le développement de la rivière à Mars. Toutefois, c'est avec confiance que nous en présumons son devenir. Il ne manque encore que quelques petits coups de pouce pour faire revivre les belles années de pêche dans cette rivière. Depuis le mois d'août, la première phase des travaux sont réalisés avec certains partenaires du milieu soit le Comité Zip Saguenay, l'Association des pêcheurs sportifs de la rivière à Mars, le CFP de La Baie ainsi que la Maison des jeunes.

Mars. Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la performance faunique de cette rivière, telle la problématique de la passe migratoire qui devrait être réglée au cours des prochains mois.

Cette année, le Fond Naya vient en quelque sorte à «la rescousse» de petits acteurs indispensables et souvent oubliés dans l'évaluation d'un cours d'eau. Les objectifs poursuivis par ce nouveau programme et les activités admissibles répondent dans son ensemble aux besoins du tronçon urbanisé de la rivière à Mars pour améliorer la qualité de l'eau et la qualité de ses habitats fauniques. Dans le cadre du Fond Naya pour les cours d'eau, la Fondation de la faune a procédé à l'analyse de la demande et a reconnu la qualité et l'importance du projet.



Le ruisseau Rouge fera partie du projet. Source : COBRAM 2008.



Programme de revégétalisation des bandes riveraines. Projet réalisé en partenariat avec la ZIP Saguenay. Source : ZIP Saguenay 2007.

Ghislain, coordonnateur
Comité ZIP Saguenay

Karine Jean, dg
B. Sc géographie et aménagement





Cet été encore, le COBRAM a engagé un étudiant en géographie et aménagement du territoire provenant de l'Université du Québec à Chicoutimi, M. Christian Savard, afin de faire le suivi de la rivière à Mars, d'aider à la réalisation de plantation en bande riveraine et de procéder à l'échantillonnage des macroinvertébrés benthiques. Ces études résultent d'une subvention accordée pour le COBRAM provenant d'Emploi d'été Canada de Ressources Humaines et Développement social Canada.

La première étude, le "Suivi de la rivière à Mars en milieu urbanisé", réalisée depuis maintenant trois ans, permet de suivre l'évolution de la rivière et d'en surveiller sa progression dans le temps. Depuis les travaux de reconstruction des berges de la rivière suite au déluge de 1996, les fortes pluies ainsi que les crues printanières ont causé des dommages à quelques endroits le long des 10 premiers kilomètres, soit du Centre plein air Bec-Scie à l'embouchure de la rivière. On observe d'ailleurs une forte dégradation des berges allant de la simple érosion jusqu'à l'enlèvement presque complète des toiles géotextiles les recouvrant. Les secteurs les plus touchés se situent entre le pont Claude-Richard (près des Galeries de La Baie) et l'embouchure de la rivière. D'autres secteurs tels que celui du pont Georges-Abel (en aval de la Passe migratoire à saumon) ainsi que le Pont P2 (chemin de fer chevauchant le chemin des Chutes) ont eux aussi été relativement érodés.

Depuis quelques années, beaucoup de travaux ont été réalisés afin d'améliorer le territoire du bassin versant. Le Comité de bassin ainsi que le Comité ZIP Saguenay, travaillent conjointement sur divers projets afin de revitaliser le territoire. Que ce soit à des fins de revégétalisation de bandes riveraines, du réaménagement des étangs, d'aménagement de pontceaux

et de frayères, le tout est réalisé dans le respect de l'écosystème et dans une perspective de développement durable. Les travaux réalisés depuis maintenant quelques années portent déjà ses fruits. De plus, suite à la formation sur les macroinvertébrés benthiques d'une mise à jour réalisée cette année gracieuseté du Comité de valorisation de la rivière Beauport, une deuxième campagne d'échantillonnage ainsi qu'une identification des espèces ont été réalisées afin d'en connaître davantage sur l'état de santé de l'écosystème aquatique de la rivière. L'an dernier, les résultats de cette analyse n'ont pu être publiés à temps. Nous vous présentons en annexe, les suites

de l'étude (voir document de référence pour interprétation à l'adresse suivante : http://www.pjse.ca/projets_educatifs/benthos/benthos.php). En ce qui a trait à l'échantillonnage réalisé cette année, les résultats paraîtront lors de la prochaine publication du bulletin. Les études réalisées sur le territoire du bassin versant sont disponibles sur consultation au bureau du Comité.

Karine Jean, dg
B. Sc géographie et aménagement

Christian Savard
B. Sc géographie et aménagement

Survol Benthos 2007

Évaluation de l'Habitat :

Localisation de la station : Station 1 coordonnée utm N 48 16 318; E 070 58 242
Indice de qualité de l'habitat : 25,5 Optimal

Validation :

Pourcentage de réussite pour l'identification à l'ordre : 99 %
Pourcentage de réussite pour l'identification à la famille : 83 %
Nombre de Taxons identifiés : 21

Liste des taxons présents :

Éphéméroptères : Ephemerellidae, Heptageniidae, Groupe 1.2 ;

Plécoptères : Perlidae ;

Trichoptères : Hydropsychidae, Hydroptilidae, Rhyacophilidae, Groupe 2.1, Leptoceridae, Glossosomatidae ;

Coléoptères : Elmidae ;

Diptères : Ceratopogonidae, Chironomidae, Simuliidae, Tipulidae, Groupe 5.2 ;

Non insectes : Sphaeriidae, Ancyliidae, Hydracarien, Oligochètes, Nématode.

Description des résultats :

% taxon dominant : 25,8
% EPT : 49,6
Richesse taxonomique EPT : 11
% Chironomidae : 25,8
Richesse taxonomique total : 21

L'indice de santé biologique de la Virginie Occidentale est présenté à titre indicatif car il n'est pas encore calibré pour le Québec. Le résultat de la station est de : 81,1 soit optimal.



Plécoptère
Source : www.pegazh.net



Diptère
Source : CVRB.

Plantation d'arbres dans le bassin versant de la rivière à Mars en zone urbanisée

Le Comité de bassin de la rivière à Mars, en collaboration avec l'Association des pêcheurs sportifs de la rivière à Mars (APSRM) et le camping Au Jardin de Mon Père, a organisé la première édition du projet de « **Plantation d'arbres dans le bassin versant de la rivière à Mars en zone urbanisée** ».

Cet événement se veut rassembleur puisqu'il a amené la participation des utilisateurs saisonniers de l'eau du bassin versant à poser des gestes concrets permettant de contribuer à promouvoir la qualité de l'eau. Ce projet a permis de réaliser une action qui perdurera et qui continuera de protéger la rivière pendant plusieurs années. En effet, la présence d'arbres en bande riveraine joue un rôle primordial sur la santé de la ressource eau ainsi que pour les écosystèmes aquatiques et riverains. L'activité

s'est principalement tenue du 14 au 18 juillet 2008 inclusivement. Toute la semaine, les principaux organismes ainsi que quelques saisonniers bénévoles du camping ont participé à tour de rôle à l'activité. Plus de 250 arbres ont été plantés en bordure de la rivière. Ce projet a permis en outre de rencontrer plusieurs saisonniers et de les conscientiser davantage sur la gestion intégrée de l'eau par bassin versant ainsi que sur la problématique des algues bleu vert. Félicitations à tous pour leur participation et leur implication et merci de votre engagement envers notre ressource "eau".

Karine Jean, dg
B. Sc géographie et aménagement



De gauche à droite : Christian Savard COBRAM, Pierre Reid et Diane Simard pour l'APSRM et le camping Au Jardin de Mon Père.
Source : COBRAM 2008.



Plantation de peupliers hybrides.
Source : COBRAM 2008.



Nouvelles de la Mars

Décidément, l'année 2008 s'avère exceptionnelle du côté faunique pour la rivière à Mars. Depuis le début de la saison de la pêche aux saumons, soit le 15 juin, le niveau de la rivière s'est continuellement maintenu pour être favorable à la remontée du saumon. L'eau demeurant fraîche et de bon niveau, les saumons ont rapidement en vah i les fosses accessibles aux pêcheurs.

D'ailleurs, en ce début d'août, plus de 180 saumons ont été dénombrés alors que pour les trois dernières années seulement 120 à 140 saumons avaient remonté la rivière pour la totalité de ces saisons. Il est aisé de croire à une remontée totale avec plus de 200 à 230 saumons. Quant à l'omble de fontaine anadrome (truite de mer), celle-ci se présente en grand nombre, soit une centaine de truites tandis que les années antérieures seulement moins d'une trentaine se présentait à

la migratoire en ce temps de la saison. Il faut savoir ici que la truite de mer remonte les rivières plus tard en saison. Le programme de mise en valeur de l'omble de fontaine anadrome du Saguenay semble donc réellement bien fonctionner. La pêche à la truite de mer demeure encore interdite pour quelques années afin d'augmenter le cheptel. Les grands saumons ayant mordu aux mouches des pêcheurs sont aussi remis à l'eau puisqu'ils représentent de bons géniteurs. Les pêcheurs ont donc remis à l'eau une trentaine de grands saumons, conservé 25 madeleineaux et échappé plus d'une trentaine de poissons. Une particularité de cette année est le fait que les saumons tentent de sauter les chutes Roméo Tremblay plus souvent que par les années antérieures. Ces chutes sont d'ailleurs très fragilisées par les importantes crues survenues depuis 2005. Certains saumons risquent d'ailleurs de s'y

blesser. La fosse 12, au bas de la passe migratoire, fut aussi décontingentée puisque la qualité de cette fosse s'est grandement détériorée. Des travaux de finition pour favoriser les habitats de truite et de saumon sont aussi à l'agenda 2008.

Il sera intéressant de faire le bilan de la saison puisque le vrai retour des efforts pour la truite de mer est prévu pour cette année et que le saumon nous fait la belle surprise d'une bonne remontée inespérée.

Mario Dallaire
Coordonnateur rivière
Contact nature
RIVIÈRE À MARS



Saumon de l'Atlantique.
Source : COBRAM 2008.

Le hibou des marais

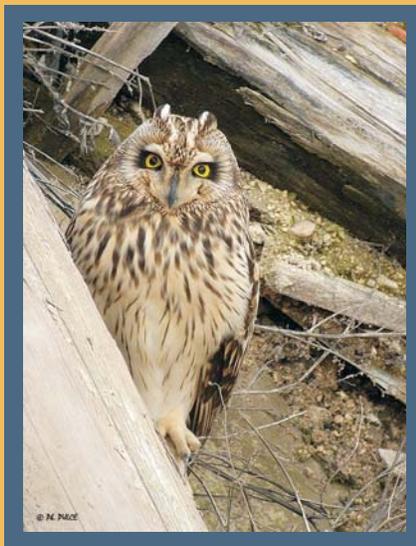
Connaissez-vous le hibou des marais? Ce magnifique oiseau aux teintes dorées, d'environ 33-43 cm, avec de petites aigrettes peu visibles et possédant une envergure d'environ 1 mètre. Saviez-vous que l'on retrouve cette espèce à l'intérieur du bassin versant de la rivière à Mars? Comme son nom l'indique, on le retrouve souvent près des marais où la végétation ne dépasse pas un mètre. Il fréquente aussi les types de milieux ouverts comme les terres agricoles, pâturages et champs humides. Ce type d'habitat renferme souvent plusieurs espèces de petits mammifères comme le campagnol qui se retrouve à la base de son alimentation.

Généralement, les hiboux utilisent des nids abandonnés mais cette espèce contrairement aux autres, construit elle-même son propre nid et ce, selon la disponibilité de la nourriture, ce qui explique qu'il ne revient pas nécessairement sur les mêmes sites de nidification à chaque année. Les populations d'individus que l'on retrouve au Québec migrent aux États-Unis durant la saison hivernale. Par contre, si sa nourriture se retrouve en quantité suffisante, le hibou des marais peut demeurer au même endroit toute l'année.

De plus, il est considéré comme une espèce-parapluie. Ce qui signifie, qu'il assure la protection en totalité de son écosystème et qu'il permet d'indiquer la santé d'un milieu. Au Québec, il a un statut d'espèce menacée ou vulnérable.

La destruction et les changements progressifs des milieux propices au hibou des marais seraient la cause principale de son déclin. De plus, l'assèchement des terres humides, les cultures intensives et même le reboisement peuvent nuire au développement de l'espèce.

En 2002-2003, le hibou des marais a été observé sporadiquement dans le bassin versant sur le territoire de la Base militaire de Bagotville par le



Hibou des marais.

Source : www.oiseaux.net

Service canadien des forêts.

Si vous désirez l'observer, vous devrez soit vous lever tôt le matin, soit vous ouvrir grand les yeux en fin de journée. C'est dans ces périodes de la journée qu'il est le plus actif.

De plus, il est important de savoir que le hibou des marais est protégé par la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Au Québec, il est interdit de le chasser, de le vendre, de l'avoir en sa possession et de détruire son nid et ses œufs (source : Ressources Naturelles et Faunes).



Source : M. Thierry Tremblay, DIR ENV/SST, 3e Escadron.

Karine Jean, dg

B. Sc géographie et aménagement

Christian Savard

B. Sc géographie et aménagement

Un peu d'histoire

L'ancien couvent Sainte-Marie

C'est en 1934, venues de France, que les sœurs de Sainte-Marie-de-la-Présentation s'installent à Grande-Baie où elles prennent la relève des sœurs du Bon-Conseil dans l'enseignement. La petite école qui rapidement ne peut contenir plusieurs élèves s'avère insuffisante. En 1940 débute donc la construction d'un nouveau couvent guidé par les plans des architectes Lamontagne et Gravel de Chicoutimi.

Suite aux travaux, l'édifice compte 8 classes et une résidence pour les religieuses. Par ailleurs, en 1953, une allée de 8 autres classes s'ajoute au bâtiment. Aujourd'hui, ce bâtiment est occupé par les locaux de la Commission Scolaire des Rives du Saguenay. Par

ailleurs, elle abrite un organisme de la région qui se nomme "Le Comité de bassin de la rivière à Mars" et elle arbore toujours sa façade d'antan (Source : NAPPEN, Luc, Morisset, Lucie. 1998. Ville de La Baie Un héritage entre nature et culture).

Karine Jean, dg

B. Sc géographie et aménagement



Commission scolaire des Rives du Saguenay, La Baie
Source : COBRAM 2008.

Dossier " La protection de nos plans d'eau "



L'ÉVOLUTION ET LA ET LA MORT DES LACS

L'échelle de vie d'un lac est considérée éphémère. Les phénomènes ayant donné naissance au lac peuvent aussi causer sa mort ou lui donner un second souffle. Dès sa formation, les parois de sa cuvette commencent à s'éroder et il tend à se remplir de sédiments. Ce processus lent et naturel se nomme EUTROPHISATION et s'échelonne sur des milliers d'années.

L'eutrophisation est une forme de pollution qui désigne le déséquilibre résultant d'un apport excessif de nutriments dans un milieu aquatique. C'est l'un des révélateurs des limites de la capacité d'auto-épuration de l'eau. Elle finit par tellement modifier ce milieu qu'elle en chasse toute la flore et la faune originelle et touche aussi bien les cours d'eau que les lacs, qui ont longtemps servi d'égouts naturels ou de bacs de réception de toutes les eaux usées. Lorsqu'il y a présence humaine et sans mesure de protection, la dégradation peut prendre quelques années seulement.

LA PROTECTION DE LA BANDE RIVERAINE

La bande riveraine joue un rôle prépondérant sur la santé biologique et écologique des lacs et des cours d'eau. La préservation ou la réhabilitation du couvert végétal assure :

- 1- Brise-vent naturel : la végétation protège les habitations contre le vent ;
- 2- Fonction paysagère : accentue la beauté naturelle des paysages et contribue à augmenter la valeur de votre propriété ;
- 3- Régulateur du niveau de l'eau : en retenant et en évaporant une partie des eaux de précipitations, la végétation de la rive contribue à diminuer les risques d'inondations ;
- 4- Écran solaire : l'ombre des arbres forme un écran qui empêche le réchauffement excessif de l'eau limitant ainsi le développement des algues ;
- 5- Filtre contre la pollution : la végétation retient une partie des engrais, des pesticides et des sédiments contenus dans les eaux de ruissellement, prévenant ainsi le vieillissement prématuré des plans d'eau ;
- 6- Rempart contre l'érosion : la végétation permet de stabiliser les rives, de diminuer l'ensablement des frayères et d'éviter les pertes de terrain ;
- 7- Richesse biologique : les plans d'eau offrent habitat, nourriture et abri à la faune. Ils constituent un patrimoine précieux pour l'observation de la nature, la pêche et la chasse.

Source : ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Les principales sources de nutriments sont :

- Les engrais domestiques et agricoles ;
- Les eaux usées domestiques et municipales ;
- Les rejets de sites d'enfouissement et industriels ;
- L'érosion des rives ;
- Les détergents, lessives et savons ;
- La coupe forestière abusive.

Les stades d'eutrophisation des lacs :

Oligotrophe Mésotrophe Eutrophe

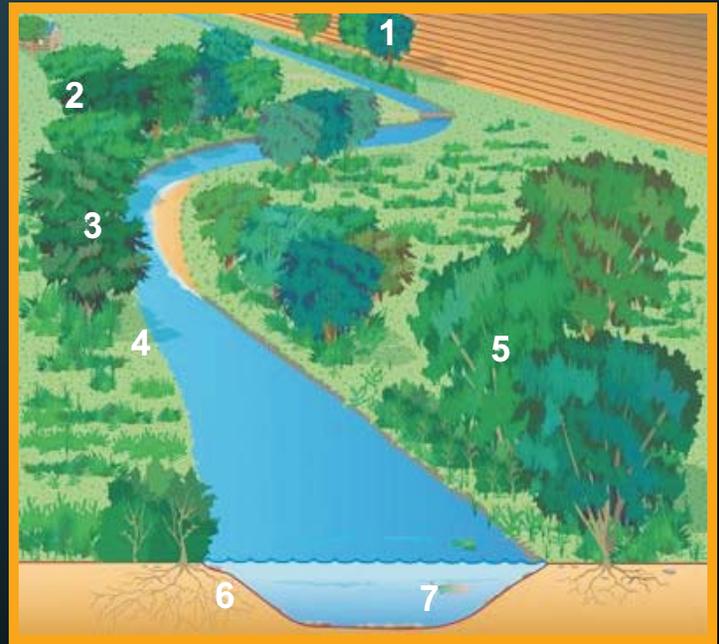


Lacs pauvres en éléments nutritifs et une faible productivité biologique.

Lacs recevant plus d'éléments nutritifs, donc une productivité élevée.

Lacs recevant un surplus d'éléments nutritifs. Donc, une productivité biologique élevée qui peut résulter à une perte de la diversité des espèces.

Source : www.bandesriveraine.com



Source : ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.



Dossier " La protection de nos plans d'eau " ...



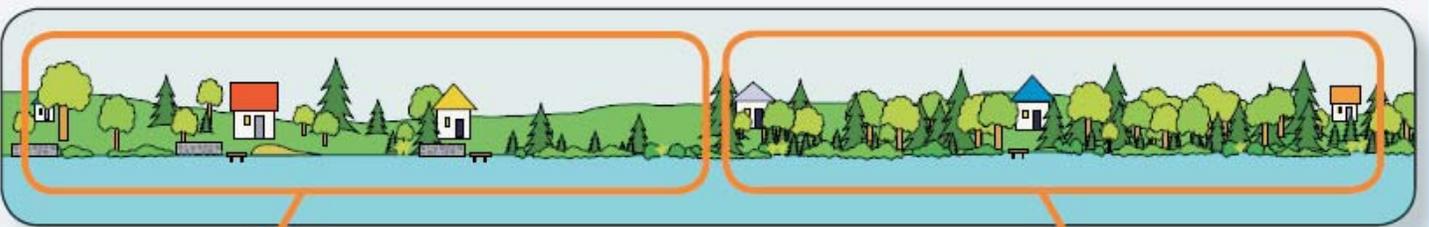
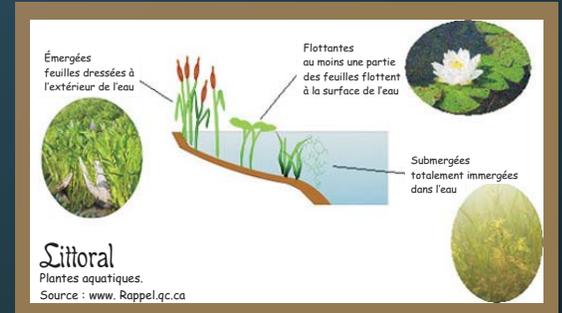
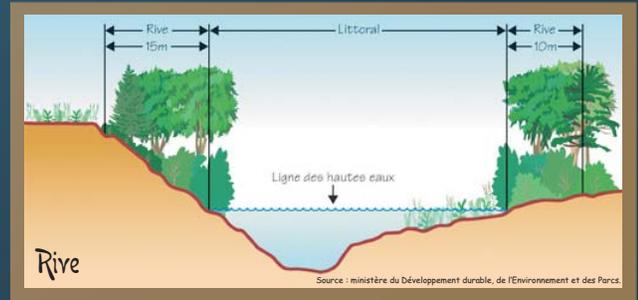
PROTÉGER LES RIVES ET LE LITTORAL DES ALGUES BLEU-VERT

LES RIVES

Les rives jouent un rôle primordial en retenant les berges, en filtrant les eaux d'écoulement chargées de polluants et en créant de l'ombre pour les organismes vivants. Sans elles, l'eutrophisation des plans d'eau s'accélère pour inévitablement disparaître. La bande riveraine mesurée à partir d'un lac ou d'un milieu humide correspond à une zone de 10 à 15 mètres de largeur à partir de la ligne des hautes eaux. La ligne des hautes eaux détermine la rive et le littoral d'un plan d'eau. Elle est située à l'endroit où l'on passe d'une végétation à prédominance aquatique à une végétation à prédominance terrestre. Idéalement, elle se compose d'herbes, d'arbustes et d'arbres.

LE LITTORAL

Le littoral est la partie d'un plan d'eau qui débute à partir de la ligne des hautes eaux jusqu'au centre du plan d'eau. La flore varie selon la profondeur. Près de la rive, on trouve les plantes émergentes. Viennent ensuite les plantes caractérisées par leurs feuilles flottantes. Finalement, à des profondeurs de cinq à six mètres, on trouve les plantes submergées.



Mauvais aménagement

Si votre rive est déboisée ou possède des aménagements artificiels tels que du gazon ou un muret de pierre, il est essentiel de la revégétaliser. Deux possibilités s'offrent à vous.

- 1
 - Laisser faire la nature, c'est la méthode la plus facile et la plus économique ;
 - Arrêter de tondre le gazon près du rivage jusqu'à obtenir une bande naturelle ;
 - Déjà après 2 ou 3 ans, des plantes bien adaptées au milieu riverain s'implanteront naturellement.

Bon aménagement

Si votre rive a conservé son aspect naturel, félicitations et continuez ... Votre expérience pourrait être utile à vos voisins et aux associations de lacs, impliquez-vous !

- 2
 - Disposez des plantes riveraines indigènes qui sont adaptées à notre climat et au milieu riverain ;
 - Plantez à la mi-juin ou à la fin août de préférence fût le matin ou le soir ;
 - N'utilisez pas d'engrais ou de compost. Les fertilisants nuisent à la santé du lac. Ils favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques.

Source : www.crelaurentides.org



Dossier " La protection de nos plans d'eau " ...

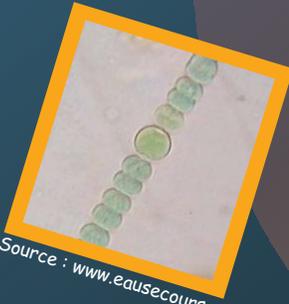


LES CYANOBACTÉRIES

Les cyanobactéries ou algue bleu-vert sont les plus vieux micro-organismes de notre planète ! Elles sont présentes naturellement dans nos plans d'eau et dans des conditions favorables, elles deviennent problématiques lorsqu'elles se reproduisent avec rapidité et en grande quantité. Pour les reconnaître, elle forment une fleur d'eau ou "bloom" aussi appelée "floraison" ou "efflorescence". Ce phénomène est un symptôme typique de la dégradation de la santé d'un plan d'eau comme des baies.



Source : www.menv.gouv.qc.ca/



Source : www.eausecours.org

Vous pensez être en présence de cyanobactéries, prenez des photos et prévenez la direction régionale de votre région (MDDEP) et votre municipalité.

Nous ne pouvons prédire l'apparition d'une fleur d'eau de cyanobactéries, nous savons toutefois que le principal coupable est le **Phosphore** rejeté en trop grande quantité. Les principales sources sont :

- L'utilisation de savons et produits phosphatés ;
- L'épandage d'engrais chimique ou organique ;
- La dégradation du couvert végétal en bordure des plans d'eau ;
- L'érosion accrue des berges engendrée par la pratique de certaines activités nautiques ;
- Les effluents des installations septiques ;
- L'érosion du sol engendrée par le réseau routier et les activités de construction ;

La fleur d'eau de cyanobactéries peuvent affecter :

- La santé humaine (diarrhées, irritations...);
- L'esthétique du lac (coloration, odeur...);
- L'écosystème (faune, flore...);
- Les activités récréo-touristiques ;
- La valeur des propriétés et de la fréquentation des commerces saisonniers.

La fleur d'eau de cyanobactéries est généralement verte ou turquoise. Elles ressemblent souvent à :

- 1 Une "soupe" de particule comme des pois, du brocoli ou des filaments ;
- 2 Un déversement de peinture en surface ou à de l'écume qui s'est accumulée dans des zones plus fermées ;
- 3 un dépôt d'écume sur le rivage.

À l'aide du guide d'identification produit par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, vous pourrez apprendre à les reconnaître (www.mddep.gouv.qc.ca/eau_aqua/cyanobactéries/guide.htm).



Attention !

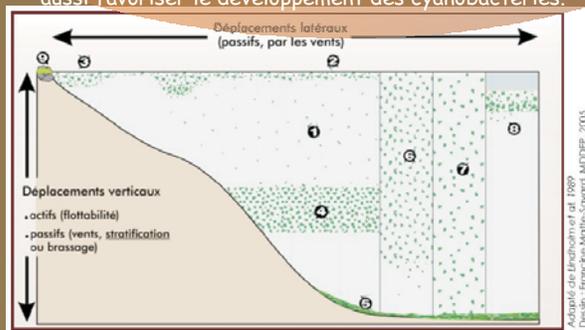


Faire bouillir l'eau ne détruit pas les cyanotoxines. Au contraire, le processus tue les cellules et libère les toxines.

Adopter de bonnes pratiques afin de limiter les apports de phosphore :

- Assurez-vous d'avoir une installation septique conforme et vidangez-la régulièrement ;
- Bannissez l'utilisation d'engrais ;
- Privilégiez les savons et autres produits sans phosphate ;
- Conserver intactes vos bandes riveraines en évitant les aménagements artificiels ;
- Favoriser des activités respectueuses de l'environnement.

Une eau stagnante ou à faible courant et à température élevée peuvent aussi favoriser le développement des cyanobactéries.



Source : www.mddep.gouv.qc.ca/eau_aqua/cyanobactéries/guide.htm

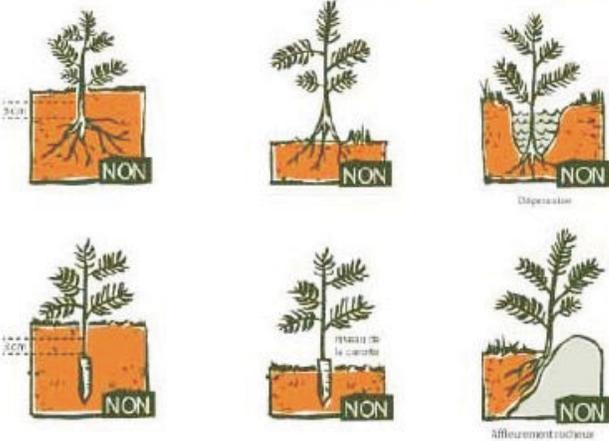


Saviez-vous ...



REGROUPEMENT
DES ORGANISATIONS
DE BASSIN VERSANT
DU QUÉBEC

ROBVQ Comment Planter ?



Pour les plants à racines nues, conservez-les à l'ombre et à l'humidité dans un sac jusqu'à la plantation. Humidifiez au besoin. Plantez dans les 2 jours au maximum.

Espacez au minimum de 1,4 m-5 pi (résineux) et 2,5 m-10 pi (feuillus).

Veillez à ne pas planter dans des dépressions, où l'eau s'accumulerait autour du plant.

Faites un trou de 2 fois la largeur et 2 fois la hauteur des racines du plant.

Au besoin, en fonction de la compaction et de la nature de votre sol, rajoutez de la terre noire, de la poudre d'os ou du mycorhize (Pro-Mix) au sol du site afin de faciliter l'enracinement. Tutorisez au besoin (feuillus).

Le plant doit être planté droit (angle maximum de 30 degrés) et doit être placé de sorte que l'ensemble des racines soit sous terre et qu'aucune branche ne soit enfouie. La limite est le collet, caractérisé par un changement de couleur et parfois un léger renflement de la tige.

D'après " Guide de l'évaluateur," un document du ministère des ressources naturelles et de la Faune, disponible en ligne à l'adresse http://www.robvq.qc.ca/documents/comment_planter.pdf

Certains types d'arbres et d'arbustes conviennent mieux à un type de sol. De ce fait, nous vous référons deux sites qui pourront vous fournir d'importantes informations sur le sujet :

http://www.banderiveraine.com/guide_vegetaux.php

http://www.crelaurentides.org/memoires%20et%20publications/EAUSEZ/depliant_bande_fr.pdf

http://www.fihq.qc.ca/html/vegetalisation_des_bandes_rive.html

Devenez membre



FORMULAIRE D'ADHÉSION AU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE À MARS

Coût : Membre régulier : 2 \$

Membre de soutien : montant selon la volonté du membre

Modalité de paiement (ne pas envoyer d'argent comptant ni de paiement par carte de crédit)

Chèque

Mandat postal

Nom _____

Adresse _____

Courriel _____

N.B. : La carte de membre est valide jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui a lieu au printemps de chaque année. Nous vous invitons également à venir effectuer le paiement au local du Comité.

Veillez imprimer et compléter ce formulaire et nous le transmettre à l'adresse suivante :

Comité de bassin de la rivière à Mars - 3111 Mgr. Dufour - Arrondissement La Baie (Québec) G7B 4H5



3111, Mgr. Dufour - Arrondissement La Baie (Québec) G7B 4H5 - Tél.: (418) 544-8574 - Fax.: (418) 544-8579 - www.cobram.org - cobram@royaume.com